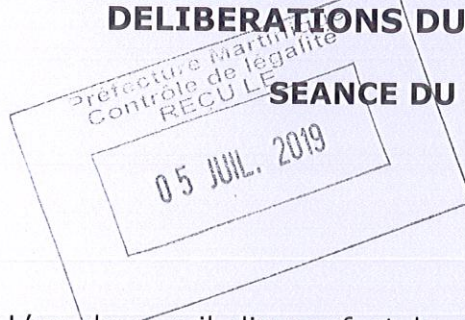




Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°33/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2019



Date de convocation :	la	L'an deux mil dix-neuf et le vingt-huit du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE.
Le 24 juin 2019		
<b>Nombre de conseillers municipaux</b>		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoints</u> : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme THALY-PONTAT Lysiane, Mme BELLARD Valentine, M. ZAIRE Georges.
<b>En début de séance :</b>		
Présents	11	<u>Conseillers municipaux</u> : Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, M. COURTINARD Jean-Marc, M. MARLET Camille.
Procurations	2	
Absents	12	<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme CALVEYRAC Arlette, Mme JOISIN Marie-Yolaine, M. PETIT Claude-Henri, BASTE Mathurin (procuration à M. JEANNE-ROSE Romuald), M. NAPOLY Raymond, M. VERIN Fred, M. SOLBIAC Honoré, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. Camille MARLET)
Excusés	8	
<b>En cours de Séance :</b>		
Présents	11	<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme DUPUY Olive, M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent Mme MONDESIR Manuela, Mme GOLVAT Agnès, Mme AGEE Marie-Claire Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, JOSEPHINE Adrien, Mme LAMIN Marie-Josée.
Procurations	2	
Absents	12	
Excusés	8	
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier).

S'agissant d'une deuxième convocation, le président déclare la séance ouverte à treize heures trente minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Jocelyne MARIE-JOSEPH pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**MISE EN POSITION DE MISSION DE M. LE MAIRE : COUPE DE FOOTBALL  
MARE GAILLARD EN GUYANE**

Le maire expose :

Le Golden Lion Football Club a été qualifié pour disputer la phase finale du tournoi Mare Gaillard qui s'est déroulée en Guyane du 2 au 4 mai 2019.

Dans le cadre du soutien que la municipalité apporte aux équipes sportives Joséphines, Monsieur le Maire a effectué un déplacement en Guyane du 02 au 07 mai 2019.

Compte tenu de la délibération 08/2017 du 06 février 2017 par laquelle le conseil municipal approuve l'accompagnement des équipes sportives lors de leur déplacement hors de la Martinique par un élu ainsi que la prise en charge par la ville, à hauteur des crédits inscrits au budget principal, des frais de séjour et de déplacement engagés par cet élu à l'occasion de sa mission réalisée dans le cadre des rencontres sportives se déroulant à l'extérieur, il est proposé au conseil municipal, par voie de régularisation, de mettre monsieur le Maire en position de mission et de prendre en charge les frais exposés à l'occasion de ce déplacement, à savoir :

- Les frais de transport A/R FDF/Guyane/FDF pour 750,58 €,
- Les frais de déplacement (location d'un véhicule) pour 302,25 €

.....  
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'unanimité**

**D'APPROUVER** la prise en charge par la ville des frais exposés à l'occasion de ce déplacement, à savoir :

- Les frais de transport A/R FDF/Guyane/FDF pour 750,58 €,
- Les frais de déplacement (location d'un véhicule) pour 302,25 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 28 juin 2019

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire,  
et par délégation  
le 2<sup>ème</sup> adjoint

*Jeannette CRAMER*  
Jeannette CRAMER